

Mardi 31 Mars 2020

« Cette crise est bien plus forte que celle de 2008 », titre **Le Figaro** qui ouvre ses colonnes au ministre. Il fait le point sur la mise en œuvre du plan d'urgence de 45 milliards d'euros pour faire face à la crise sanitaire. « 507 000 entreprises de moins de 50 salariés ont demandé que leur échéance de paiement des cotisations sociales qui tombait le 15 mars soit reportée », détaille **Gérald Darmanin**. « Pour les demandes de reports d'impôts, nous avons reçu, au 26 mars, 39 039 demandes qui ont obtenu 84 % de réponses positives, pour un montant de 2 milliards d'euros », ajoute-t-il. **Gérald Darmanin** « constate le comportement citoyen de la très grande majorité des grandes entreprises ». « Il faut bien comprendre que ces reports de charges ne sont pas des annulations, il faudra bien les payer à un moment ou un autre pour financer notre modèle social dont on perçoit pleinement l'utilité aujourd'hui », ajoute-t-il. « Pour l'heure, l'État assume ces reports de trésorerie pour les entreprises et les indépendants qui en ont le plus besoin ; il en supporte le coût sans précédent, de manière solide et efficace. **Mais il devra récupérer à terme ces recettes non perçues** ». (**Le Figaro, p.28**)